



**HAL**  
open science

“ Les Chroniqueurs militants de la Revue Républicaine ”, suivi de “ Projet de prospectus pour La Démocratie d’après un manuscrit inédit de Victor Schoelcher ”

Thierry Laugée

► To cite this version:

Thierry Laugée. “ Les Chroniqueurs militants de la Revue Républicaine ”, suivi de “ Projet de prospectus pour La Démocratie d’après un manuscrit inédit de Victor Schoelcher ”. Hicsa. La Critique d’art, de la Révolution à la monarchie de Juillet, 2015. hal-04148190

**HAL Id: hal-04148190**

**<https://hal.science/hal-04148190>**

Submitted on 2 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Laugée Thierry, « Les chroniqueurs militants de la *Revue républicaine*, suivi d'un projet de prospectus pour *La Démocratie* d'après un manuscrit inédit de Victor Schœlcher », in *La Critique d'art, de la Révolution à la monarchie de Juillet* [actes du colloque organisé à Paris le 26 novembre 2013], dir. Lucie Lachenal et Catherine Méneux, mis en ligne sur le site de l'Hicsa (Histoire culturelle et sociale de l'art) en juillet 2015, p. 41-67 : <http://hicsa.univ-paris1.fr/page.php?r=133&id=775&lang=fr>

« Les Chroniqueurs militants de la *Revue Républicaine* »,  
suivi de « Projet de prospectus pour *La Démocratie* d'après un  
manuscrit inédit de Victor Schœlcher ».

Thierry Laugée, Université Paris-Sorbonne (Paris-IV)

*La Revue républicaine : journal des doctrines et des intérêts démocratiques*, publiée par Marchais et Dupont est composée d'uniquement 5 volumes, cette revue n'ayant existé que durant deux années, de 1834 à 1835. Parmi les articles publiés, la critique d'art y est très clairement minoritaire, alors, pourquoi s'attarder sur celle-ci au sein d'un ouvrage consacré à la critique d'art de la Révolution à la Monarchie de Juillet ? La raison tient avant tout aux collaborateurs de la *Revue républicaine*, nombreux, devenus célèbres par la suite, et constituant un groupe républicain cohérent, qui perdurera bien au-delà de cette année 1835. Il est alors important de noter que parmi ce groupe conséquent d'auteurs, un très grand nombre traitera occasionnellement des beaux-arts dans d'autres revues engagées. Il convient ainsi de préciser en introduction que les textes de critique d'art sur lesquels s'appuie cette contribution ne proviennent pas nécessairement de la *Revue Républicaine*, mais chacun des auteurs cités s'y est illustré régulièrement, tout au moins par des articles politiques. Ces textes de critiques d'art doivent par conséquent être analysés comme une part du discours général d'un parti politique, relayée par des journalistes militants. Si la critique a été un outil régulier des journalistes démocrates, ses auteurs ne peuvent en effet que bien difficilement être qualifiés de critiques de métier, tant chacun s'illustra dans de nombreux domaines parfois totalement différents, ce qui explique dans bien des cas leur oubli. Ainsi cette contribution entend

considérer ce groupe d'auteurs collectivement pour définir la physiologie de la critique d'art dans ce cadre militant.

### I. La critique d'art comme stratégie politique, le cas Théophile Thoré.

Les archives de Théophile Thoré, conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal permettent de retracer le parcours spécifique d'un critique d'art républicain. Après avoir été nommé substitut du procureur du roi en août 1830 à la Flèche, Thoré prend la décision d'abandonner le droit pour se consacrer au journalisme à Paris, une carrière difficile, aléatoire, qui le contraint à constamment réclamer, dans sa correspondance avec sa mère, à ce que cette dernière l'aide financièrement de manière plus généreuse. Le 20 juillet 1833, il rapporte toutefois qu'il est parvenu à se rapprocher d'Arsène Houssaye et qu'un article de lui paraîtrait dans l'*Artiste* le dimanche suivant<sup>1</sup>. Pourtant le premier article de Thoré dans l'*Artiste* date de 1834, il s'agit d'un regard critique sur le rapport actuel des beaux-arts avec la société et porte le titre « L'Art social et progressif<sup>2</sup> ». Ainsi dès son premier article, Thoré insiste sur le besoin de « rendre aux beaux-arts leur caractère social », émancipation selon lui en simple gestation à cette date, nous y reviendrons. A la même date, il entreprend avec Dumoutier un *Dictionnaire de phrénologie* à destination des artistes. Dans sa lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1834, il annonce à sa mère écrire dans la *Gazette des travaux publics* ainsi que dans la *Revue Républicaine*, l'un de ses articles étant inséré dans chaque numéro<sup>3</sup>. Toutefois il est important d'observer combien cette diversité de production journalistique, à cette date, tient avant tout du simple système d'opportunités, Thoré veut être journaliste, et la critique d'art n'est pour lui qu'un moyen d'y parvenir, de se faire un nom, ainsi qu'il l'exprime le 28 septembre 1834 :

« J'ai adopté spécialement une partie dans la critique de journalisme, c'est la critique des beaux-arts, peinture, sculpture, etc., et j'espère arriver sur ce sujet à une certaine compétence ; il y a fort peu d'hommes s'occupant de cette partie, et sorte qu'il m'est facile de me poser. Je fais déjà les beaux-arts pour

---

<sup>1</sup> « [J]e suis maintenant en relation avec un des meilleurs journaux de Paris *L'Artiste* qu'Arsène connoît ; je suis au mieux avec le directeur, et j'ai donné quelques articles qui me seront payés, bien entendu ; dimanche prochain, il y en aura un de moi fort long. J'espère continuer d'écrire avec ces messieurs ; en tout cas me voilà en bonne route pour faire des connaissances, et c'était ce dont j'avais besoin. C'est toujours le premier pas qui est le plus difficile ; une fois qu'on a vu votre nom dans un journal, c'est fini. » (Lettre de Théophile Thoré à sa mère datée du 20 juillet 1833, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7909.)

<sup>2</sup> Théophile Thoré, « L'Art social et progressif », *L'Artiste*, 1834, vol. VII, p. 38-42.

<sup>3</sup> Lettre de Théophile Thoré à sa mère datée du 1<sup>er</sup> septembre 1834, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7909.

plusieurs journaux ou revues ; ma vie est encore une vie de lutte et d'agitation, mais une fois assuré sur le positif, je vivrai tranquille<sup>4</sup>. »

Seulement deux mois plus tard, il annonce avoir été employé par le *Réformateur* pour rédiger les comptes rendus critiques des théâtres, preuve une nouvelle fois qu'il n'a jamais eu la conviction de devenir un critique d'art, il accepte les missions qu'on lui offre<sup>5</sup>. Mais cette activité de critique de théâtre lui est agréable, il vit dans une société intellectuelle et ce à moindres frais.

Les lettres de 1835-1836 sont révélatrices de l'ambition de Thoré qui affirme qu'il n'aura besoin que de 6 mois pour construire sa carrière, il en est certain, il est en passe de devenir l'un des plus importants noms de la presse. Il ouvre ainsi une porte avec assurance et compétence alors qu'il n'aurait pu être qu'un « lamentable magistrat » ce que souhaitait sa famille, et réclame de fait la confiance de cette mère qui lui conseille encore de revenir au droit, carrière dans laquelle ses soucis financiers seraient résolus.

Ainsi, la critique d'art chez Théophile Thoré est une stratégie de carrière, elle lui permet de devenir journaliste. Mais une fois fait rédacteur, ce dernier entrevoit la possibilité d'être actif en politique. Ainsi de critique d'art, il devient pamphlétaire et parfois au sein des mêmes articles. Afin d'accélérer ce pas dans la politique, sans doute encouragé par la fermeture de la *Revue Républicaine*, Thoré prend le parti d'être à la tête d'un nouveau journal, le sien. Il s'associe en effet à Victor Schœlcher, et Henry Celliez, à partir de septembre 1838, afin de fonder *La Démocratie*, journal ayant pour vocation, ainsi que l'indique le papier à entête du journal « de continuer le mouvement social et politique de la Révolution française ; d'élaborer et de propager, en vue du présent et de l'avenir, les réformes radicales qu'exige le XIXe siècle<sup>6</sup> ». Ainsi que le précise l'acte social du 19 avril 1839<sup>7</sup>, Thoré en est le directeur, Schoelcher le rédacteur en chef, et étrangement celui de Celliez est rayé du document.

---

<sup>4</sup> Lettre de Théophile Thoré à sa mère datée du 28 septembre 1834, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7909.

<sup>5</sup> « Je fais, maintenant, le compte-rendu des théâtres pour le *Réformateur* : j'ai mes entrées gratis à tous les spectacles de Paris, à toutes les places. Je commence à recueillir les fruits de ma persévérance, j'ai beaucoup souffert ; j'ai souvent été sans argent en sachant à peine où dîner ; mais, à présent, je gagne environ 300 fr par mois, et ma vie est assez agréable, puisque mon état est d'aller m'étendre au balcon d'un théâtre, de visiter les tableaux, les ateliers, de lire les belles choses, de voir les hommes les plus avancés de Paris, les artistes etc, etc. Je ne puis donc que désirer mieux que le présent, si ce n'est un journal plus répandu et plus apprécié que le *Réformateur*, comme le national, par exemple [...] » (Lettre de Théophile Thoré à sa mère datée du 31 décembre 1834, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7909.)

<sup>6</sup> Lettres relatives au journal *La Démocratie*, 1839-1840, Paris, BnF, Arsenal, Ms-7914.

<sup>7</sup> Acte social de fondation du journal *La Démocratie*, 19 avril 1839, Paris, BnF, Arsenal, Ms-7914.

Il convient de constater que les collaborateurs sollicités pour intégrer la revue sont particulièrement semblables à ceux du groupe constitué par les chroniqueurs de la *Revue Républicaine*. Suite à un envoi massif du prospectus aux républicains les plus réputés, avaient accepté l'invitation Louis Blanc, François et Étienne Arago, Félix Pyat, Charles Dupaty, Ulysse Trélat, Hippolyte Carnot ; il s'agissait donc d'un organe républicain visant à poursuivre l'entreprise de la *Revue Républicaine*. Ainsi lorsque Thoré rend compte avec une foi inébranlable de l'ambition de ce journal, il n'est nullement question de critique d'art, mais d'un combat chevaleresque contre la Monarchie :

« Je ne saurais quitter Paris à présent pour deux raisons principales : la première c'est que notre affaire de fondation de journal est en bon train et qu'il ne faut pas négliger la partie quand on est près de la gagner. Si nous réussissons, notre position est faite et d'une manière éclatante je l'espère. Nous constituerons le vrai parti démocratique de l'avenir, celui qui est fondé sur l'intelligence, la moralité, sur l'amour de Dieu et du prochain. Une fois à cette œuvre, et libres, nous travaillerons sans relâche, jusqu'à ce que nous ayons vaincu la corruption et les privilèges. L'avenir est au peuple et aux honnêtes gens<sup>8</sup>... »

Cette dimension politique de *La Démocratie* est plus flagrante encore dans le projet manuscrit de prospectus pour le journal proposé par Victor Schœlcher dans lequel il est bien plus question d'activisme républicain que d'une véritable ligne éditoriale. L'auteur y précise les actions envisagées afin de rendre au peuple son pouvoir et ses droits politiques (voir Annexe). Le premier numéro ne devait sortir qu'une fois la moitié du capital, fixé à 300 000 francs, réuni. Pour ce faire, et avant toute sortie du numéro, l'équipe fondatrice demande aux républicains, en France comme à l'étranger, de s'abonner afin d'assurer la réalisation du projet. L'équipe ne parvient toutefois pas à réunir la somme, et s'endette considérablement ; Schoelcher se retire fatigué des efforts financiers qu'il était obligé de concéder et semble-t-il fâché contre son associé<sup>9</sup>. Le 25 mars 1840, Thoré est désœuvré, il déclare ne plus beaucoup écrire dans la presse, ne rien gagner. Il engage tout son argent dans le journal *La Démocratie* et par conséquent, est contraint de demander à nouveau de l'argent à sa mère tant il s'est endetté, mais son optimisme politique n'est en rien perdu. Il en est certain, cette énergie

---

<sup>8</sup> Lettre de Théophile Thoré à sa mère datée du 27 septembre 1838, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7909.

<sup>9</sup> « J'ai reçu le compte tout cela me paraît fort bien. Il reste maintenant à me renvoyer mes meubles et je suis surpris aux termes où nous en sommes d'avoir à en faire l'observation. En déclarant que je rompais toute relation avec vous, je croyais avoir suffisamment manifesté mon hostilité pour n'être pas obligé d'ajouter que je ne voulais rien partager avec vous. Là où il y a pas de fraternité de cœur, il ne saurait y avoir de choses communes », (Lettre de Victor Schœlcher à Théophile Thoré datée du 1<sup>er</sup> janvier 1840, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7914.)

déployée dans cette revue, finalement fantôme, ne pourra qu'agrandir sa notoriété et lui ouvrir une voie importante pour l'avenir. Ses carnets de compte comme ses agendas montrent combien tout ceci était parfaitement réfléchi ; Thoré tient un répertoire de ses abonnés dans lequel une colonne est consacrée à la position sociale de l'abonné et au soutien qu'il pourrait apporter au sein des cercles républicains : à l'entrée Le Terrier, le journaliste indique que « des affaires vont mal, il liquide. C'est une excellente tête de colonne, très brave, un peu exclusif. Une influence d'estaminet. Aidera Ricard pour abonner », à l'entrée Nègre, « Avocat. Beaucoup d'influence sur les électeurs. Ancien président de collège. Travaille beaucoup, est bien disposé. A besoin d'être poussé<sup>10</sup>. »

Il ne s'agit donc pas d'un simple formulaire administratif mais du carnet d'adresses d'un militant. Ainsi en avril 1840, il se déclare pauvre, mais honnête et sincère dans son engagement et explique le rôle véritable de ses articles jusqu'alors :

« J'ai été obligé d'abord de lutter longtemps et douloureusement afin d'entrer dans le milieu propre à mon développement. Enfin, à force de travail, j'ai conquis une certaine position intellectuelle dans le monde littéraire. Mais le monde littéraire n'a été que l'avenue qui devait me conduire au monde politique. La première phase de ma vie littéraire a fini au moment où nous avons entrepris de fonder *La Démocratie*. Or depuis 6 mois, voilà ce que j'ai fait, quand bien même notre tentative de journal politique n'aboutirait pas au succès, j'ai fait qu'on m'a accepté dans le monde politique. J'ai acquis les relations de tout ce qui a une position dans le parti démocratique. Si *La Démocratie* réussissait, je serai un chef de parti et j'ai la confiance que nous servirions utilement notre cause, c'est-à-dire la cause de la justice et du peuple. *La Démocratie* ne se faisant pas, je reste un volontaire qui a du moins indiqué la route à suivre et qui pourra y marcher avec les autres. [...] Vous ne savez pas quelles sympathies se sont ralliées autour de notre œuvre. [...] Nous avons rallié 150 000 f, et plus de mille abonnés, nous avons distribué 50 000 prospectus et écrit 2500 lettres particulières. Nous avons 2 ou 3 mille relations en France. Tout cela c'est un résultat qu'on ne saurait nier. Nous avons donc plusieurs milliers de clients dévoués avec lesquels nous resterons en communication quoi qu'il arrive<sup>11</sup>. »

Ainsi, si la revue ne connut aucune parution elle eut une grande importance dans la carrière de Thoré qui était désormais un journaliste républicain reconnu, d'autant plus que cette « revue fantôme » l'amena jusqu'à la prison de Sainte-Pélagie. En effet, pour annoncer *La Démocratie*, Thoré avait fait paraître en 1840 une brochure portant le titre : *La Vérité sur le*

---

<sup>10</sup> Répertoire des abonnés, Archives Théophile Thoré, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7914.

<sup>11</sup> Lettre de Théophile Thoré à sa mère datée du 18 avril 1840, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7909.

*parti démocratique*<sup>12</sup> et fut par conséquent condamné à une année d'emprisonnement de 1841 à 1842 pour incitation à la haine. Lors de son plaidoyer, prononcé devant les jurés pour sa défense, Thoré se présente comme un prophète républicain, il avait semble-t-il compris l'enjeu de sa position de victime :

« Ce que faisait le divin Socrate, serait-ce un crime de le faire aujourd'hui, selon nos forces, c'est-à-dire d'étudier les éléments de la société, ce qu'il y a de bon et de mauvais, et d'exhorter chacun à séparer l'erreur de la vérité ? Si la vérité devait être un objet de scandale, il vaudrait mieux encore que le scandale naquit et que la vérité fut proclamée.

Notre morale, j'oserai dire notre religion, c'est la croyance au progrès et à la perfectibilité de l'homme et du genre humain ?

Notre devoir, c'est donc, non seulement le perfectionnement de notre vie individuelle, mais encore le perfectionnement du monde politique et social<sup>13</sup>. »

Ces mésaventures de l'auteur furent alors l'un de ses plus grands succès en termes de reconnaissance, le critique était désormais un martyr de la cause républicaine, celui sur qui portaient désormais des articles dans la presse engagée. Jamais son nom n'avait à ce point circulé.

Si du point de vue éditorial, *La Démocratie* fut un échec, l'entreprise de Louis Blanc, la *Revue du Progrès Social* vit quant à elle le jour, et Thoré fut tout naturellement approché pour en devenir l'un des rédacteurs, et là encore la critique d'art est une mince partie d'un ensemble d'articles visant à la même cause : la République et la Démocratie. Doit-on alors considérer que Thoré ne fut pas sincère dans son activité de critique d'art ou la prit à la légère ? Nullement, cette page qui lui était offerte était une véritable tribune dans laquelle développer son engagement républicain au travers de considérations artistiques.

## II. Les formes de la critique d'art républicaine.

Que ce soit par ses textes de critique d'art publiés avant son incarcération, ou dans son activité de salonnier, les critiques de Thoré témoignent d'un véritable intérêt et d'une

---

<sup>12</sup> Théophile Thoré, *La Vérité sur le parti démocratique*, Paris, Dessesart, 1840.

<sup>13</sup> Théophile Thoré, *Discours prononcé devant les jurés pour sa défense*, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7914.

connaissance précise et curieuse des beaux-arts, ce pourquoi il fut et demeure reconnu. C'est certain, Thoré n'était pas vu comme un poète de la critique, néanmoins par la pertinence de ses jugements et la qualité de ses ouvrages sur l'art, il était perçu comme un critique d'art de métier. Ainsi que l'exprimait son ami Barroilhac dans une lettre non datée :

« Bravo, mon cher ami, votre article sur l'exposition est superbe, non pas, certes, parce que vous y traitez magnifiquement des tableaux qui m'appartiennent, mais parce que votre jugement est toujours empreint de cette science profonde, de ce savoir pratique, qualités essentielles qui manquent absolument à vos confrères les plus habiles en l'art de manier la plume. Si dans leurs appréciations, les Gautier, les St Victor, ces ciseleurs en littérature et autres chercheurs à style brillant par la séduction de la forme, vous les écrasez tous par la solidité, l'irrésistible autorité du fond, par le pittoresque même des aperçus. Ils effleurent vous approfondissez ; ils glissent et vous appuyez. Pourquoi cela ? Par la simple raison que vous savez et qu'ils ne savent point. Donc, aux yeux des gens compétents, aux yeux de l'art, enfin, à vous la palme, mon brave Bürger<sup>14</sup> ! »

Ainsi, l'inscription politique de Thoré dans ses textes de critique d'art n'est en rien incompatible avec une compétence réelle dans ce domaine. Il est certain qu'au fil des années, l'outil stratégique que fut la critique d'art devint le véritable métier de Thoré. En 1848, alors qu'il fondait une nouvelle Revue, *La Vraie République*, Thoré revint sur ce rôle particulier de la critique d'art ; comme tout autre texte, elle était une arme politique, et comme une suite logique il annonce souhaiter désormais devenir représentant du peuple :

« J'ai lutté par la presse, par la parole, par la conspiration, par la révolte, jusqu'au triomphe du peuple, le 24 février.

J'ai fait des livres et des brochures révolutionnaires. Après le prospectus d'un nouveau journal républicain, *La Démocratie*, j'ai subi un an de prison pour attaque à la royauté et aux lois iniques de l'ancien régime.

J'ai fait de la politique dans la *Revue républicaine* de Dupont, dans le *Réformateur* de Raspail, dans le *Journal du Peuple* de Dupaty et de Cavaignac, dans l'*Encyclopédie populaire*, la *Revue indépendante*, la *Revue sociale* de Pierre Leroux, dans la *Revue du Progrès* de Louis Blanc, dans la *Réforme* de Flocon et de Ledru-Rollin. J'ai fait de la littérature et de la critique dans tous les journaux où fut possible la guerre en faveur de l'avenir.

---

<sup>14</sup> Lettre de Barroilhac à Théophile Thoré, non datée, Paris, BnF, Arsenal, MS 07912.



C'est pourquoi le prolétaire intellectuel, l'ouvrier de la pensée, aspire à représenter le peuple à l'Assemblée nationale, qui décidera du sort de la patrie<sup>15</sup>.»

Quelle est alors la forme de cette critique d'art militante ? Quand on parle de la critique d'art de Thoré, l'historien de l'art a souvent tendance à oublier le fait qu'il fut un homme politique. Le même cas s'est produit à propos d'Alexandre Decamps, frère du peintre, qui fut critique, mais aussi rédacteur en chef et propriétaire de la *Revue du Progrès de l'Oise*, puis de la *Revue de l'Oise*, puis du *Progressif* et qui publia en 1841 une brochure portant sur la liberté de la Presse qu'il signait « Alex. Decamps, Journaliste, électeur, éligible, mais non candidat<sup>16</sup> ». De la même manière, David d'Angers comprit la portée politique de la critique, et de son art spécifique. S'il proposa des écrits sur l'art dans l'*Almanach du peuple* de Pagnerre, il s'agissait là-encore d'activisme, et comme Thoré, cette contribution épisodique préparait une carrière politique, le statuaire devenant en 1848 représentant du peuple puis maire du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Néanmoins, au sein de ce groupe de la *Revue Républicaine*, la réciproque a souvent été la plus fréquente, les républicains les plus célèbres ayant exceptionnellement consacré des articles aux productions artistiques contemporaines. Nous avons abordé l'association de Thoré et de Victor Schœlcher en 1838 pour le journal *La Démocratie* ; à cette date, tous deux étaient des auteurs de critique d'art engagée, Victor Schœlcher ayant publié des commentaires de Salons, et des biographies d'artisans célèbres tels Bernard Palissy dans l'*Artiste* et la *Revue de Paris*. Son action politique contre l'esclavage aura éclipsé cette activité littéraire qui pourtant n'est pas sans relations.

Mais cette critique d'art républicaine a-t-elle une forme et un propos spécifique ? Victor Schœlcher apporte lui-même des éléments de réponse importants dans ses articles sur le Salon de 1835 publiés par la *Revue de Paris*. Dans le troisième article sur ce Salon, Schœlcher répond aux attaques qui lui sont faites sur le choix de favoriser certains tableaux et pour certains de ne pas les traiter du tout. Il y précise, qu'il n'est pas intéressé par la critique formaliste, et ne cherche pas à montrer les défauts de composition ou d'exécution des œuvres ; ceci serait selon lui de la critique d'art à destination des peintres, ces derniers ayant ainsi la possibilité de lire les rapports sur leurs productions et d'en apprendre les défauts. Ainsi selon ses termes, il ne fait pas de la critique pour les artistes mais pour les spectateurs.

---

<sup>15</sup> Théophile Thoré, Profession de foi de *La Vraie République*, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7917.

<sup>16</sup> Alexandre Decamps, *Comme quoi le Progressif de l'Oise n'a pas paru. Simple note pour servir à l'histoire de la liberté de la presse*, Paris, Terzuelo, 1841.

Le rôle du critique est selon lui d'initier le public à la beauté de l'esprit des œuvres, de la pensée ayant gouverné leur réalisation :

« La masse du public a eu jusqu'ici pour les arts une grande indifférence ; on peut dire, je crois sans crainte de s'avancer trop, qu'il ne les a jamais compris ; l'important est donc de l'initier à leur beauté, en lui découvrant les nobles secrets, et de le faire jouir des ineffables délices qu'ils procurent à ceux qui les aiment. Pour notre compte, nous ne prétendons pas atteindre ce but très-beau et très-élevé, mais nous y visons parce que nous le croyons le meilleur<sup>17</sup>. »

Cette idée d'une priorité de l'idée sur la forme utilisée pour l'exprimer est un discours qui nous retrouvons sous plusieurs plumes dans la *Revue Républicaine*, notamment sous celle de Vandewynckel dans son article intitulé « De la littérature sociale <sup>18</sup> ». Comme Schœlcher, il insiste sur la force des idées dans l'art susceptibles d'être transmises au spectateur, ou au lecteur. La forme c'est le matériel, l'idée le spirituel ; une littérature sociale serait ainsi une littérature puisant ses thèmes dans « les misères actuelles, les iniquités des puissans<sup>19</sup> », par la « méditation sur la réorganisation sociale et l'espoir de contribuer à l'amélioration des destinées humaines ». En ce sens, la critique d'art d'un Thoré, Decamps, ou Schœlcher pourrait être qualifiée de critique d'art sociale, car chacun d'entre eux suit une ligne directrice commune : saluer et encourager les œuvres d'art ayant une portée morale, ou civilisatrice afin de les signaler à l'admiration du peuple.

En ce sens, cette critique d'art est souvent nostalgique : tous renvoient à la Convention comme la période au cours de laquelle le rôle civilisateur des beaux-arts était le mieux entendu et encouragé. Vandewynckel rappelle ainsi que le but à atteindre a été touché du doigt par cette convention qualifiée de barbare : « ce vandalisme qui conviait toutes les sciences, tous les arts à travailler au but commun, le bonheur de tous<sup>20</sup> ! » ; David d'Angers dans son article sur les « Fêtes nationales » s'appuie sur la fête de l'être suprême pour démontrer combien « rassembler les hommes pour un noble but moral et politique ou les rendre meilleurs est le plus grand et le plus beau spectacle qu'un peuple rassemble<sup>21</sup> » ; Alexandre Decamps, tout comme Schœlcher s'insurgent contre l'insuffisance de l'architecture

---

<sup>17</sup> Victor Schœlcher, « Salon de 1835 – Troisième article », *Revue de Paris*, 1835, t. XVI, p. 117.

<sup>18</sup> V. de Vandewynckel, « De la Littérature sociale », *Revue républicaine, Journal des doctrines et des intérêts démocratiques*, 1835, vol. 5, p. 249-279.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>21</sup> Pierre-Jean David d'Angers, Brouillon manuscrit de l'article « Fêtes nationales », Angers, Bibliothèque municipale, Ms 1872. L'article plus concis fut publié dans le *Dictionnaire politique – Encyclopédie du langage et de la science politiques*, Paris, Pagnerre, 1842, p. 400-401.

civile, en particulier de la Madeleine, qui ne parvient en rien à atteindre la portée morale des travaux publics envisagés par les conventionnels :

« Quand la Convention nationale décrétait la conservation du Panthéon français ; quand elle décrétait l'élévation d'une statue colossale de la liberté appelant à elle les peuples de l'Europe, ou la fondation de l'arc de l'Etoile en mémoire du triomphe de l'égalité parmi les hommes, toujours un principe de haute morale, une pensée civilisatrice inspirait chacune de ces décisions ; quant à la forme, elle appelait au concours toutes les intelligences des artistes capables de comprendre la vaste portée de ses décrets<sup>22</sup>. »

Cette nostalgie est présente dans tous types d'articles de la *Revue Républicaine*, le but à atteindre avait connu un équivalent, et les arts devaient par conséquent s'inscrire dans la lignée de ceux engendrés par la pensée révolutionnaire. Une œuvre d'art louable est en ce sens une œuvre à forte portée morale, civilisatrice, égalitaire, une œuvre reprenant les valeurs scandées par la Convention. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de remarquer les similitudes entre les textes de Schœlcher et de Decamps portant sur le même Salon : les mêmes œuvres y sont mises en avant, et pour les mêmes raisons. L'œuvre qui unanimement semblait correspondre aux idéaux républicains en 1835 est une toile de Bouchot intitulée *Les Funérailles du Général Marceau* (Chartres, Musée des beaux-arts). Bien que les deux critiques reconnaissent certaines maladroites dans l'exécution, ils saluent cette œuvre comme un chef d'œuvre de par son sujet, les funérailles de Marceau, général ayant remporté les victoires décrétées par la convention, une scène susceptible selon eux d'éduquer le spectateur à la vertu et à la vénération des grands hommes. Selon Decamps, il s'agissait de la peinture la plus populaire depuis le *Radeau de la méduse* de Géricault et *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix<sup>23</sup>. Schœlcher défendait ici un courant de pensée, un principe républicain, l'utilité de l'art ou art pour le progrès, un art en opposition avec l'art pour l'art, c'est-à-dire simplement voué à un plaisir esthétique. Il en donne ainsi le principe dans ce Salon de 1835 :

---

<sup>22</sup> Alexandre Decamps, « Salon de 1835. 3 », *Revue républicaine, Journal des doctrines et des intérêts démocratiques*, 1835, vol. 5, p. 176-177.

<sup>23</sup> « Que la foule bourgeoise aille émousser sa sensibilité devant les tableaux de *Jane Grey*, des *Enfants d'Edward* ; qu'elle aille rire des meurs et du costume oriental devant la *Prise de Bone*, une *Halte de Bédouins*, et la *Rebecca*, de M. H. Vernet ; qu'elle aille apprendre à mépriser le peuple, si odieusement défiguré par le pinceau de M. Vinchon ; nous ne lui disputerons pas une place devant les œuvres de son goût, mais nous admirerons avec recueillement le convoi de Marceau, et nous demanderons avec instance que ce tableau nous soit conservé, et trouve sa place, non pas à côté des *Agamemnon* et des *Vénus*, ni même près de la *Bataille d'Austerlitz* ou de l'*Entrée d'Henri IV*, mais auprès de la *Méduse*, du *Massacre de Schio* et de la *Liberté de Juillet*, c'est-à-dire au milieu de la gloire de notre peinture nationale et contemporaine. » (Alexandre Decamps, *op. cit.*, p. 165.)

« [C]e que nous demandons, ce n'est pas de la peinture utile, de la peinture qui servirait comme le bronze d'un bougeoir ; ce que nous voulons, c'est qu'on utilise les arts, c'est qu'on leur fasse retracer de belles actions pour les répandre en profusion sous les yeux des masses ; c'est enfin qu'on applique leurs puissans effets à l'amélioration de la chose sociale. [T]out aujourd'hui doit avoir une doctrine formulée, un but social ; l'artiste qui ne travaillera pas dans ce sens ne trouvera aucune sympathie dans les masses, parce qu'il ne s'adressera qu'aux oisifs : il n'exercera aucune influence, il donnera seulement spectacle [...]. Ceux qui mourront maintenant sans avoir fait acte de service pour le pays, mourront pour toujours. L'art pur n'est plus de notre temps<sup>24</sup>. »

Puisqu'ils exercent une influence plus forte sur les peuples et portent l'empreinte de l'époque au cours de laquelle ils ont été conçus, les sujets alors préconisés sont ceux tirés de l'histoire contemporaine. L'art utile est en ce sens un art qui traite d'une actualité pour agir sur le présent en vue d'une réalisation idéologique dans l'avenir.

Autre toile tout aussi marquante et qui vient encore renforcer l'idée du besoin de considérer conjointement l'ensemble des activités littéraires et politiques des critiques d'art, celle de François-Auguste Biard, adulée par Victor Schœlcher, et intitulée la *Traite des nègres*<sup>25</sup>. Bien sûr le texte prend une portée d'autant plus importante quand on connaît les actions politiques postérieures de Schœlcher, mais nous sommes ici 13 ans avant 1848, et comme pour la toile de Bouchot, le critique use de sa plume de critique pour saluer le sujet et le discours de l'œuvre bien plus que son traitement. Dans ce cadre, la critique d'art doit véritablement être vue comme un texte politique qui ne saurait être détachée des déclarations abolitionniste de son auteur :

« A gauche est couché le capitaine négrier, le marchand de nègres, son registre sous les yeux et fumant avec nonchalance. Il fait vérifier si la marchandise est bonne. Deux matelots tiennent un noir étendu à ses pieds ; l'un lui presse la gorge pour le forcer à ouvrir la bouche, afin de reconnaître aux dents s'il est jeune ; l'autre lui frappa sur la poitrine, pour savoir si le coffre est bon. [...] Plus loin, des enfans sont violemment arrachés à leur mère ; vers la droite, on marque d'un fer rouge, à la marque de la cargaison du navire, les hommes et les femmes achetés ; enfin dans le fond apparaissent, conduites à grands coups de fouet ; des bandes de nègres liés encore à de grosses poutres, en attendant l'examen qui doit les condamner à l'esclavage le plus abrutissant, s'ils n'ont pas le bonheur d'être poitrinaires. Tel est le tableau de M. Biard ;

---

<sup>24</sup> Victor Schœlcher, « Salon de 1835 – Deuxième article », *Revue de Paris*, vol. XV, 1835, p. 49.

<sup>25</sup> François Auguste Biard, *Marché aux esclaves sur la côte d'Or africaine*, 1835, Wilberforce House, Hull City Museums and Art Galleries.

c'est une scène vive et douloureuse qui vous pénètre d'une profonde pitié ;  
c'est un des plus beaux plaidoyers qui aient été prononcés contre la traite<sup>26</sup>. »

C'est ici dans une communion d'engagement que l'artiste et le critique se retrouvent, Schœlcher prenant le relai du message de l'œuvre par le texte. Nous ne serons pas surpris de voir Biard s'intéresser une nouvelle fois à ce sujet en 1849 mais en représentant l'abolition de l'esclavage<sup>27</sup>, le rôle de passeur étant ainsi renversé.

Il serait toutefois caricatural de réduire la critique d'art républicaine au seul jugement des sujets, il s'agit plutôt ici, de la part de chroniqueurs militants, d'inciter les artistes à s'inscrire dans cette même voie que celle de Bouchot et Biard et de construire une école contemporaine autour de la notion d'art pour le progrès pour enfin sortir d'un romantisme pictural trop porté, selon eux, sur le seul plaisir esthétique. Dans chacun de ces cas, les critiques ont su révéler les faiblesses iconographiques ou stylistiques, leur idéal était donc bien une parfaite adéquation entre idée et forme, qu'une œuvre suscite l'émerveillement par ce qu'elle figure tout autant que par la manière de figurer. Mais unanimement, l'œuvre devait produire un discours civique et éduquer le spectateur. Et ce but, ce n'était pas la peinture qui était appelée à le réaliser le plus parfaitement. L'art reproductible semblait destiné à cette mission politique.

Dans la *Revue du Progrès*, de son frère Louis Blanc, Charles Blanc confronte en 1840 deux portraits de Georges Sand, auteur qui fut d'ailleurs collaboratrice de cette revue. Il oppose le portrait de Sand par Delacroix de celui réalisé par Luigi Calamatta. Selon lui, le premier portrait montre l'écrivain dans la pénombre, pleine de mystère, romantique ; celui de Luigi Calamatta présenterait la nouvelle George Sand, démocrate, dans un portrait « plus social ». Et il est d'autant plus social qu'il est gravé, Luigi Calamatta l'emporterait sur Delacroix car son portrait serait utile, il s'agit d'une feuille volante permettant de par sa nature la vulgarisation de la célébrité de l'auteur d'*Indiana*. Ce nouveau médium était ainsi totalement adapté à cette nouvelle carrière de Sand, la technique utilisée révélant les principes sociaux défendus par le modèle. Charles Blanc reviendra sans cesse sur ce pouvoir de la gravure sur les masses dans la *Revue du Progrès*, elle offrait la possibilité de diffuser des messages politiques à très large échelle, de grandir le peuple par le papier même s'il ne lit pas.

---

<sup>26</sup> Victor Schœlcher, « Salon de 1835 – Deuxième article », *Revue de Paris*, vol. XV, 1835, p. 53.

<sup>27</sup> François-Auguste Biard, *L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises*, 1849, Versailles, musée national du château et de Trianon.

En ce sens, la gravure était jugée plus noble que le tableau, et plus efficace encore que le livre :

« Oui, la gravure est une découverte aussi sublime que l'imprimerie. En même temps qu'elle popularise le sentiment du beau, elle peut répandre les héroïques exemples, les leçons de morale, les enseignements d'égalité. Que dis-je ? Son action est encore plus générale et plus vaste que celle de l'imprimerie ; car le poète, l'écrivain ne s'adressent qu'à la nation qui parle leur langue ; le graveur parle une langue universelle qui est comprise de toutes les nations et de tous les hommes. Son art est l'imprimerie des pauvres et des illettrés ; c'est le livre de ceux qui ne savent pas lire ; livre admirable qui frappe si vivement l'imagination, cette intelligence du peuple<sup>28</sup>. »

Ce même principe d'un art social, un art qui se diffuse marque les esprits et façonne les idéaux populaires se retrouve concernant d'autres objets d'art reproductibles que ce soient les médaillons de David d'Angers<sup>29</sup>, les monuments aux grands hommes, ou encore le daguerréotype<sup>30</sup>, divers supports préconisés par les démocrates pour atteindre ce grand but qu'est la République. Les Républicains avaient des armes, la critique d'art, et plus généralement l'imprimé, ce qu'exprimait très clairement Thoré lors de son procès en 1840, avant son incarcération :

« Grâce à l'imprimerie et à la presse, nous avons aujourd'hui des moyens de propagande intellectuelle qu'on n'avait pas chez les anciens. Sans aller converser dans les boutiques et prêcher sur les places, nous pouvons envoyer les rayonnements de notre pensée jusqu'au cœur des hommes de bonne volonté<sup>31</sup>. »

Par cette synthèse du discours et des moyens de le diffuser, nous comprendrons donc qu'il existe véritablement une critique d'art républicaine, mais aussi un art républicain avec pour principe commun le progrès de l'humanité, et par progrès de l'humanité nous entendrons progrès de la situation politique du peuple. Ainsi ces principes pourraient se trouver synthétisés par la devise de la *Revue du Progrès* de Louis Blanc : Liberté Égalité Progrès. La

---

<sup>28</sup> Charles Blanc, « La Madone de l'Arc et les Moissonneurs. La Vierge à l'oiseau. », *Revue du progrès politique, social et littéraire*, 1839, vol. 1, p. 145.

<sup>29</sup> Voir Thierry Laugée, Élodie Voillot, « Politique du médaillon », dans Thierry Laugée, Inès Villela-Petit [dir.], *David d'Angers, les visages du romantisme* (Paris, BnF, Département des médailles et des antiques, 22 nov. 2011 – 25 mars 2012), Paris, Montreuil, Gourcuff Gradenigo, p. 13-26.

<sup>30</sup> Voir Anne McCauley, « Arago, l'invention de la photographie et le politique », *Études photographiques*, 2 | Mai 1997, [En ligne], mis en ligne le 02 février 2005. URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/125>. consulté le 08 mars 2014.

<sup>31</sup> Théophile Thoré, *Discours prononcé devant les jurés pour sa défense*, Paris, BnF, Arsenal, Ms 7914.

critique d'art des chroniques de la *Revue Républicaine* est donc un moyen, parmi d'autres, pour instruire, pour se construire une position politique, pour s'opposer et tout simplement pour atteindre la démocratie et la république. Ainsi par cette cohérence des principes nous pouvons véritablement parler d'un École démocratique dans la critique d'art, une école ayant pour doctrine l'art pour le progrès. Charles Blanc dans l'introduction de *l'Histoire des peintres français* au XIXe siècle l'opposait d'ailleurs cette école républicaine à l'école romantique partisane de l'analyse des tons et des formes avec style :

« Sous l'empire de ses préoccupations, l'école démocratique s'empara de la critique des journaux, pour y attaquer la préférence donnée à la peinture inutile, les matérialistes de l'art, l'insignifiance de la pure imitation.

MM. Alexandre Decamps dans le *National*, Félix Pyat dans la *Revue britannique*, Cavaignac dans la *Revue républicaine*, Thoré dans *l'Encyclopédie nouvelle*, Schoelcher et Haussard dans le *Temps*, Fortoul dans ses livres, Ricourt et Batissier dans *l'Artiste*, écrivirent contre les tendances égoïstes de l'art pour l'art. [...] Glorifier la perfection d'une omoplate ou la finesse d'un ton, ne pouvait être l'unique devoir de la critique, et, en tous cas, c'était rapetisser outre mesure l'influence du peintre<sup>32</sup>. »

Par cette attaque à l'encontre des Hugo, Gautier, ou Janin, Blanc soulève une question fondamentale : qu'est-ce qu'un grand nom en critique d'art ? Si l'école romantique est aujourd'hui bien étudiée, principalement en raison de la qualité des écrits d'un point de vue littéraire, l'école démocratique a quant à elle été laissée pour compte de ces mêmes études littéraires, jamais rééditée en tant que critique d'art. Il appartient désormais à l'historien de prendre en compte chacune de ces deux écoles pour rendre compte de manière juste de la réception critique d'un artiste ou d'une œuvre en son temps et ainsi révéler l'importance historique de ces textes.

---

<sup>32</sup> Charles Blanc, *Histoire des peintres français au dix-neuvième siècle*, Paris, Cauville frères, 1845, t. 1, p. 37-38.

ANNEXE :

## **Projet de prospectus pour le journal *La Démocratie* proposé par Victor Schœlcher**

*Manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, département de la BnF sous la cote Ms 7914. Le projet ne fut pas publié, probablement en raison de la séparation de la démission de Victor Schœlcher de la direction de La Démocratie. Théophile Thoré ayant été emprisonné suite à la publication de son propre prospectus, on comprendra aisément la portée politique du manuscrit de Schœlcher.*

« Ce que nous voulons.

Et d'abord, que tous le sachent, la guerre que nous déclarons au pouvoir, nous la ferons loyale et ouverte. Notre opposition sera toujours franche, sincère, honorable. Nous voulons être et nous serons de bonne foi. Ainsi, pour nous, pas de coalition d'aucune espèce. Jamais d'alliance avec les légitimistes qui pour être les ennemis du gouvernement actuel ne nous en paraissent pas de moins grands ennemis du peuple. Afin d'atteindre notre but, nous rougirions autant de nous réunir à d'autres qu'aux patriotes, que nous rougirions si demain nous étions bannis, de mêler à nos drapeaux des drapeaux étrangers pour reconquérir notre patrie de vive force.

Notre politique sera toujours faite au point de vue essentiellement populaire, il nous inquiète assez peu de savoir qui sera ministre de M. Dufaure ou de M. Molé, de M. Thiers ou d'un autre, nous les attaquerons également parce qu'ils sont également opposés à l'émancipation des classes opprimées, parce qu'ils voient également dans le maniement des affaires, un pouvoir à exercer et non pas une administration à gérer, parce qu'ils se méfient également les uns et les autres du peuple, et que le peuple les tiens les uns et les autres dans une égale suspicion. Que les diverses menaces de l'opposition parlementaire se disputent le pouvoir, nous ne nous en occuperons donc que médiocrement ; mais ce qui intéresse le prolétaire, leur avenir, leur éducation, le soin de leur moralité, voilà ce qui fera l'objet de nos études, le respect de leurs droits surtout, voilà ce qui exercera notre vigilance et notre activité.



Nous n'accueillerons pas légèrement les plaintes en abus de pouvoir que l'on viendra nous déférer, mais nous ouvrirons largement nos colonnes à celles des citoyens blessés dans leur liberté, dans leur fortune par les persécutions officielles. L'instrument que la loi confie au gouvernement pour maintenir l'ordre au sein de la société ne peut être converti sans crime en agent de tyrannie. Or on sait qu'il abuse des forces remises entre ses mains, pour punir sans jugements les citoyens qui lui font obstacle, pour faire subir à ses ennemis des détentions préventives d'un et de plusieurs mois. Nous signalerons ces actes infâmes, avec énergie. Nous y reviendrons souvent afin de ne point laisser périr dans l'esprit de nos lecteurs la haine qu'ils doivent inspirer contre leurs auteurs et le zèle qu'il faut concevoir pour les rendre désormais impossibles.

Nous insisterons pour donner aux plaintes des opprimés tout le retentissement imaginable. Nos amis ne savent pas assez combien le récit des monstrueuses iniquités et des basses vengeances du pouvoir inspire de dégoût aux âmes généreuses. En prouvant par de loyales accusations que le gouvernement ne mérite pas l'estime des honnêtes gens, nous amasserons sur lui la désaffection générale et le forcerons à changer ses voies honteuses.

*La Démocratie* est une nouvelle tribune ouverte aux cris de souffrances des prolétaires, à l'expression de leurs vœux et de leurs besoins. Nous mettrons la bonne foi la plus scrupuleuse à être toujours bien renseignés, nous rectifierons loyalement nos erreurs, mais nous poursuivrons avec persévérance, avec acharnement, toute mesure despotique de l'administration. Nous recueillerons maintes fois sous les yeux des citoyens ce que nos codes leur laissent encore de liberté et nous leur ferons un impérieux devoir de la résistance à l'arbitraire. La liberté individuelle est peut-être moins respectée en France qu'en aucun autre pays de l'Europe, nous solliciterons de la législature une loi qui lui donne les plus fortes garanties et qui assure au citoyen arrêté ou détenu injustement, à l'accusé renvoyé acquitté, une réparation proportionnée au dommage qui lui aura été fait. Ici tout homme revêtu d'une grande autorité devient superbe et l'Égalité reconnue en principe est en fait une provoquante déception. Nous voulons que l'Égalité soit réalisée sur la terre. Selon nous, la société doit à tous les membres qui la composent une éducation commune et gratuite, seule base de l'égalité véritable. Le gouvernement d'un pays où comme en France plus de la moitié de la population ne sait ni lire ni écrire mériterait pour cela seul d'être mis en accusation. *La Démocratie* ne cessera de demander que la surface entière de la France soit couverte de nombreuses écoles d'enseignement primaire où tous les Français pauvres trouveront la vie intellectuelle. Dans le régime social actuel les prolétaires jouent à peu de choses près le rôle des ilotes et des

pénestes chez les anciens. Ils ne sont rien dans l'état, ils n'ont aucune part dans la gérance de la chose publique. Le suffrage universel est un des moyens de corriger cette monstrueuse iniquité reste des temps barbares. Nous demanderons le suffrage universel. Nous sommes peu touchés des plaisanteries qu'inspirent aux privilégiés cette institution nécessaire. L'homme est de telle nature qu'il n'y qu'à lui donner un droit pour le rendre capable de l'exercer ; tous les ans, on le sait, le corps du jury se montre plus éclairé. D'ailleurs, l'éducation générale en élevant chaque jour davantage l'esprit des citoyens, leur fera chaque jour mieux sentir l'importance de tous leurs devoirs.

En exigeant que le peuple soit appelé comme il en a le droit à prendre sa part de la direction des affaires, nous ne sommes mus par aucune pensée anarchique, nous croyons même comprendre la question d'ordre plus sainement que ne le font les conservateurs. On est d'autant plus intéressé à maintenir un état de choses qu'il assure mieux notre bonheur. Pourquoi le prolétaire est-il si facile à l'émeute ? C'est que son présent est mauvais et qu'il espère son avenir meilleur. Pourquoi est-il ennemi du pouvoir exécutif, c'est que le pouvoir exécutif le traite en ennemi. Ils devraient vivre l'un par l'autre, il n'y a rien de commun entre eux. Le bon sens suffit à expliquer les tendances révolutionnaires du peuple : quiconque y voit des instincts de barbarie ne comprend pas que l'incendie jette ses flammes dévorantes sur cette riche fabrique, les ouvriers en seront médiocrement émus. Que leur fait à eux ? Demain ils porteront autre part leur broc et leur industrie contre un salaire pareil. Ils changent de bourgeois, d'exploiteurs, voilà tout. Mais intéressez-les à la prospérité de la fabrique, donnez-leur une part proportionnelle dans ses bénéfices, ils courront avec secours, devenue leur chose ils se dévoueront par la sauver. Autant de droits politiques, de suretés de bonheur accordés aux pauvres, autant d'otages livrés à l'ordre public. Et vous ne pouvez supprimer le peupler, aveugles égoïstes que vous êtes, associez-le donc avec vous ! Vous voyez bien que vos baïonnettes ne l'empêchent pas de remuer et ne vous empêchent point de trembler. S'il descend dans la rue, c'est que la croisée de sa mansarde est sans vitre, son grabat sans couverture, sa huche sans pain, son foyer sans feu ! Partagez donc, il ne demande qu'à vivre lui et ses enfants.

Le suffrage universel, cette première formule de l'égalité qui est un des articles de foi de *La Démocratie* nous force rationnellement à reconnaître tout électeur comme éligible et tout député comme ayant droit à une indemnité pendant l'espace de temps où il abandonne ses propres affaires pour s'occuper de celles du pays. Du reste nous ne marcherons point en aveugles à notre but. Nous faisons profession du plus profond mépris pour le nouveau récit

des faits accomplis, mais nous chercherons à être pratiques avant tout, nous soutiendrons les mesures qui, sans répondre complètement à nos vastes désirs, pourraient s'en rapprocher, ainsi nous préférons la pétition qui veut que tout garde national soit électeur, au manifeste d'une réunion appelée réunion Barrot ; ce manifeste faisant d'assez ridicules catégories de capacité admet au nombre des élus les anciens élèves de l'école polytechnique et repousse les anciens élèves de l'école normale, de l'école des Chartes, de l'école des Arts et Métiers, de l'école Grignon, de l'École St Cyr, de l'école navale, de l'école de Commerce, de l'école d'Alfort, de l'école de Saumur, des écoles primaires supérieures, et de vingt autres écoles où l'on fait des études complètes et où l'on peut certes acquérir le talent d'être électeur aussi bien qu'à l'école polytechnique. C'est stupide comme inégalité.

Tout homme revêtu d'une grande autorité devient superbe, c'est un vice de notre nature, et il commet des actions à faire pleurer les anges comme dit Shakespeare. Il ne faut donc pas d'hommes puissants. Toute force, toute vie sont dans le peuple, tout pouvoir doit venir de lui : il est souverain, le gouvernement n'est que son délégué, son homme d'affaire. Or le gouvernement est devenu son maître. *La Démocratie* veut donc désarmer le gouvernement, le faire rentrer dans son rôle naturel d'exécuteur des volontés nationales, et lui arracher les plus dangereux éléments de corruption qu'il a entre les mains, en lui retirant les nominations aux places et aux emplois. Pourquoi les fonctionnaires sont-ils inféodés aux ministres ? C'est que l'autorité leur vient des ministres et qu'ils n'ont à répondre de leurs actes qu'aux ministres.

Nous voulons porter le principe de l'élection dans tous les ordres de la machine administrative ; sous l'empire de ce principe fécond en justice et en vérité le plus capable trouve toujours sa place tôt ou tard. Nous savons que les arrêtés des tribunaux consulaires nommés à l'élection par les marchands et les commerçants sont empreints d'un haut degré de maturité et que pas un tribunal, pas une cour choisie par le Ministre de la justice ne commet aussi peu d'erreur.

Nous ne voyons encore dans ces morceaux de rubans attachés à nos boutonnières qu'une excitation à nos sentiments de vanité et un agent corrupteur de plus laissé au pouvoir. Nous voulons détruire toute espèce de décoration.

Les rois de droit divin ont créé les divers ordres, Bonaparte est le père de la légion d'honneur. De telles institutions sont donc mauvaises. Sous la république, quand un homme se signalait par quelque grande action, la convention nationale discutait publiquement ses

mérites et décrétait qu'il avait bien mérité de la patrie. La récompense est suffisamment glorieuse !

En raison des doctrines que nous venons d'exprimer, *La Démocratie* donnera une place étendue aux débats des conseils généraux. Ces assemblées nommées à l'élection fournissent un moyen excellent de consulter le pays sur les intérêts matériels, d'élaborer tous les projets d'utilité publique et morale. La lecture de leurs débats est un des meilleurs enseignements pour comprendre les questions pratiques.

Dans les conseils généraux, nous voyons le noyau de la grande loi naturelle qu'il faut réaliser, le gouvernement du pays par le pays. Il est superbe d'ajouter que nous voulons baser l'électorat départemental sur d'autres conditions que celles de l'impôt direct ; une telle base éloigne ceux qui ne payent que l'impôt indirect, c'est-à-dire précisément la majorité.

La répartition de l'impôt nous occupera beaucoup, elle n'est établie proportionnellement à la fortune des citoyens que d'une manière fictive. Ici le principe de l'égalité en recevant une application trop rigoureuse produit l'injustice. L'ouvrier qui paye dix francs de contribution pour un loyer de 200f. donne bien plus en réalité que le riche qui paye 100 francs pour un loyer de 2000.

L'impôt est aveugle. Vous livrer 6.000 f. sur mes 30. 000 livres de rente me serait une charge facile à supporter, vous abandonner 300f. sur trois mille m'atteint déjà d'une manière vitale ; me dépouiller de 30f. sur les 300f. que j'ai amassés, c'est véritablement toucher à mes moyens d'existence.

Nous voulons que les charges soient graduées selon la fortune, que l'impôt soit élevé en proportion des revenus du contribuable, que l'on établisse une moyenne d'accroissement. L'impôt de quotité expérimenté déjà sur les patentes peut sans peine s'appliquer à la contribution foncière. Cette échelle ascendante à introduire dans la répartition des redevances fiscales doit devenir l'essence de toute loi fiscale ; si nous avons à déterminer la taxe considérable qui doit un jour frapper les successions, nous prendrions beaucoup aux héritages de 500 mille francs, rien à ceux de 500.

Dans l'assiette des contributions indirectes, on trouve le même oubli de la justice, la même ignorance des véritables règles de l'économie administrative. Les objets de première nécessité ne sont pas dégrévés aux dépens des objets de luxe, évidemment la taxe d'entrée d'un poulet devrait être plus élevée que celle d'un bœuf. Et voyez comme les intérêts même

matériels des pauvres sont toujours sacrifiés à ceux des riches ! aux barrières de nos villes, le bœuf dont se nourrit le pauvre paye entrée ; le poulet dont se nourrit le riche ne paye rien.

Il ne nous paraît pas moins inique, que les rentes ne soient soumises à aucune espèce d'impôt. Nous voulons que le rentier ne soit plus un privilégié exempt de contribuer aux charges générales comme autrefois dans les républiques italiennes les grands citoyens qui avaient illustré l'état par l'éclat de leurs services ou de leur génie.

Nous donnerons aussi les mains à la conversion des rentes comme à une mesure de justice éternelle et qui doit entraîner la réduction de l'intérêt de l'argent. L'argent est l'instrument de travail par excellence, plus nous le verrons diminuer de valeur et descendre à la portée des travailleurs, plus nous nous réjouirons. Cela nous amènera à demander l'institution de banques favorables au petit commerce. Tout se tient et s'enchaîne dans les idées de perfectionnement.

Tout membre de la société apporte lorsqu'il vient au monde le droit de vivre en travaillant, toute société qui n'assure point à chacun de ses membres le moyen de vivre en travaillant fait banqueroute à l'humanité. Or des milliers de français sont, quelle que puisse être leur bonne volonté dans l'impossibilité de gagner leur vie.

Jusqu'aux réformes plus profondes qui sont nécessaires, nous demanderons ce que l'assemblée nationale et la convention avaient décrété, nous demanderons l'établissement sur tous les points de la France de vastes ateliers où quiconque se présentera trouvera du pain au moins en échange de son labeur. À quoi les emploiera-t-on, dites-vous ? Et ces routes déshonorantes que ne les réparez-vous ? Et ces canaux qui nous manquent que ne les creusez-vous ? Et ces landes marécageuses que ne les fertilisez-vous ? Oh il y a du travail pour des milliers de bras pendant des années entières.

D'ailleurs c'est l'arrêt fatal de la misère que nous prononçons. Tant que vous n'aurez point pourvu au mal, vous aurez manqué à votre véritable mission, celle d'instituer l'ordre d'extirper la mendicité, le vol, le suicide qui déciment et dégradent ce grand peuple de France.

Ouvrez les annales criminelles et voyez si ce ne sont pas les pauvres qui les remplissent. Donc il ne faut pas de pauvres. Vous cherchez en vain à apaiser le monstre grandissant par quelques secours de bienfaisance, par l'entretien des hôpitaux de l'économie desquels nous aurons d'ailleurs à vous demander compte. En êtes-vous encore à l'économie politique du christianisme qui présentait l'aumône comme la plus méritoire des vertus ! avez-

vous aussi peu que la religion catholique l'intelligence des destinées sociales ! Ce n'est pas la charité que vous devez aux pauvres, c'est du travail équitablement rétribué. L'aumône avilit, le travail anoblit. L'aumône fait des chiens, le travail, des hommes libres. L'aumône est obligée comme l'ont fait les philanthropes chrétiens de calculer ce qu'il faut à une famille pour ne pas mourir de faim, affreux calcul ! qui fait de l'homme une grossière machine à travailler, boire et manger, qui comprime tous ses désirs, qui lui fait une torture de passions. Le peuple a beau s'épuiser dans un journalier labeur, il ne gagne pas de quoi manger, il est privé des choses nécessaires à la vie, sans que l'état s'inquiète de cette épouvantable anomalie ; l'administration accepte cette exécration théorie qui fait des souffrances du plus grand nombre une loi nécessaire de l'état de société.

Les institutions ne répondent point à la direction du siècle. Vous avez un hôtel des Invalides où vous entretenez aux frais de la nation le citoyen blessé à la guerre, et vous n'en avez pas pour le citoyen blessé au travail. Est-ce à dire que le soldat qui a la jambe cassée dans un assaut mérite plus d'intérêt que la maçon qui se brise le bras en tombant d'un échafaudage ? Cela est absurde. Les doreurs sur métaux, les verriers, les metteurs au tain, les tailleurs de pavés dans les carrières de grès et dix autres genres d'ouvriers, sont des guerriers pacifiques bientôt mis hors de combat avant l'âge, chaque matin, ils retournent à une bataille où ils sont assurés de trouver la mort, dont rien ne les peut garantir ! Et vous ne songez point à eux ! Nous demanderons la création d'un refuge honorable pour les ouvriers impotents, pour les invalides de l'industrie.

Rien n'est réglé, rien n'est raisonné dans votre organisation sociale, tout est livré au hasard et reste sous l'empire de la routine. On dirait une société d'enfants. Vous exaltez les découvertes brillantes, vous laissez dans l'ombre les découvertes utiles. Vous donnez six mille francs de pension au savant qui invente le daguerréotype, vous ne prononcez pas même le nom de M. Grignon et M. Meusnier qui sauvent la vie à des milliers d'hommes en trouvant le moyen de dorer les métaux sans mercure ! À la vérité, les savants sont représentés à la Chambre et les ouvriers ne le sont pas ! Nous demanderons que les Grignon et les Meusnier soient récompensés au moins comme les Daguerre.

On ne peut envisager l'incurie qui pèse sur les destinées du peuple sans penser aux fautes qu'il commet. La constitution proclame que tous les français sont égaux devant la loi, il n'est pas difficile de prouver que ce n'est là encore qu'une amère dérision. Le pauvre ou l'homme inculte est puni d'une peine semblable à celle du riche ou de l'homme lettré, pour un

crime pareil, comme si le premier n'était pas moins coupable que le second de toute la différence de leur intelligence, de leur position respective.

Loin, bien loin de nous l'idée d'excuser les êtres infâmes qui ont déclaré une guerre ouverte à la société pour mieux satisfaire à tous les instincts mauvais de la nature humaine, il y a des hommes d'une perversité hideuse, et petits ou grands, honorés ou flétris, nous les détestons, mais personne n'ignore que les bagnes et les prisons se recrutent dans les classes privées des bienfaits de l'éducation, des avantages de l'aisance. Que d'offenses à la vertu sont engendrées par la misère matérielle et intellectuelle ! La société est coupable de la moitié des crimes qui la désolent, c'est un devoir pour elle de faire de la prison un lieu de régénération bien plus encore qu'un lieu de torture ; nous voulons les plus larges réformes dans le régime pénitentiaire et nous soutiendrons le système cellulaire de jour et de nuit avec ses corollaires comme essentiellement moralisateurs.

Nous réclamerons pour les prévenus et les condamnés politiques des prisons particulières avec une organisation spéciale. Un condamné politique a toujours tort sans doute, il est coupable car il est vaincu, mais sa faute ne touche jamais à l'honneur, sa peine ne peut donc être afflictive sans blesser la justice.

Si l'indifférence de l'administration pour tous les grands problèmes sociaux livre les villes au désordre, les villages ne sont pas moins malheureux. Nous donnerons une attention particulière à toutes les questions rurales, à tous les perfectionnements que demande notre agriculture. En Angleterre, les deux tiers de la population remplissent les fabriques et les villes ; en France, grâce à ses nombreux vignobles, à ses champs de lin et de chanvre dont l'exploitation exige beaucoup de bras, sur 33 millions d'habitants, plus de 25 sont abandonnés aux travaux de la campagne. Nous ne voulons pas l'oublier ; les préoccupations de la fabrique ne nous feront pas négliger le besoin de la chaumière. La misère et les maladies du corps et de l'âme qu'elle traîne à sa suite sont aussi affreuses dans l'une que dans l'autre. Il y a là aussi de graves sujets d'étude, des difficultés énormes dont il est urgent de trouver la solution. La petite propriété qu'on ne saurait trop encourager a déterminé un morcellement de territoire dans les dangers deviennent effrayants. Nous dirons les remèdes que nous croyons favorables à un tel état de choses.

Nous examinerons aussi avec recueillement toutes les découvertes de mécanisme social qui viserait à faire sortir la société du chaos où elle est plongée. Nous en traiterons les auteurs avec respect ; nous ne sommes pas de ceux à qui les utopistes prêtent à rire ; nous ne

croyons pas que la perfectibilité humaine a donné son dernier mot dans le gouvernement représentatif, les hospices et la morgue.

Dans les questions nouvelles, le parti que nous prendrons est dicté d'avance par notre dogme politique ; augmenter l'indépendance du peuple, grandir en lui tous les nobles et généreux sentiments, fonder le bien être des masses. Ainsi l'on ne peut en douter, le drame qui se joue sur les terres coloniales où l'on discute encore au 19<sup>ème</sup> siècle la liberté ou l'esclavage d'êtres humains nous fait horreur. Le droit de l'homme moderne à la liberté est imprescriptible. Le nègre est un homme, donc aucune considération humaine ne saurait justifier sa servitude. Quelque utiles que nous les reconnaissons pour l'entretien de notre marine, s'il fallait sacrifier nos colonies au principe souverain de la dignité humaine, nous n'hésiterions pas à nous prononcer pour le principe, mais heureusement la France peut affranchir les nègres sans nuire aux autres Français d'outre-mer qui les avilissent.

Notre sympathie est également acquise au mouvement d'idées qui tend à émanciper les femmes. L'obéissance que le code leur impose à l'égard de leurs maris en échange d'une simple protection est un dernier reflet de l'état abject où les tenait la barbarie antique. Nous soutiendrons toute mesure législative qui tendrait à introduire l'égalité dans le mariage et aussi à rétablir le divorce, car nous regardons le divorce comme un puissant remède à l'affreuse immoralité qui désole les familles. Nous irons plus loin et nous travaillerons à détruire les préjugés qui interdisant aux femmes presque tous les arts libéraux. Nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une profonde pitié quand nous voyons les éloigner de l'exercice de la médecine par exemple au nom de la pudeur du sexe pour les livrer toutes ensuite lorsqu'elles sont malades aux soins impudiques des hommes.

Notre journal fondé en vue de défendre la cause du peuple sera aussi une tribune où nous lui rappellerons ses devoirs et ses obligations. Nous nous efforcerons de combattre ses erreurs, nous attaquerons sans ménagements l'amour insensé qu'il porte à la mémoire de Bonaparte. Bonaparte est le plus grand ennemi qu'ait jamais eu l'esprit démocratique. Il faut vouloir ce qu'on veut. Aimer l'empereur Napoléon, c'est aimer le despotisme, le détester, c'est détester le despotisme. Soyez conséquent dans vos affections pour l'être dans vos actes. Nous n'épargnerons pas davantage le blâme au peuple pour l'insouciance avec laquelle il élève ses enfants et les abandonne aux dangers du vagabondage, pour les habitudes d'ivrognerie qu'on peut lui reprocher. Nous lui voulons une vertu assez mâle pour n'avoir pas besoin de noyer ses chagrins dans l'ivresse. L'ivresse abaisse la grandeur de cœur et de l'âme



elle-même au mépris de soi-même et à l'oubli de toutes les idées honnêtes. Nous demanderons que le nombre de marchands de vin soit notablement diminué. Ces comptoirs où l'on boit sans soif ne nous paraissent guère moins dangereux que les maisons de jeux et les bureaux de loterie dont la morale publique a enfin obtenu la suppression. Un excellent exemple a été donné par le *Bon sens*, journal prolétaire. Il avait ouvert dans ses colonnes une publicité où les prolétaires venaient déposer leurs idées, leurs théories, leurs réflexions, l'expression de leurs désirs. Les classes laborieuses ne peuvent que gagner à lire ces écrivains d'établi, à entendre les échos de leurs propres pensées. *La Démocratie* aura de même un jour où elle publiera textuellement les articles que les ouvriers pourront lui envoyer.

Nous serons à nos frères du peuples des amis dévoués mais sévères, nous l'entretiendrons dans le respect de sa propre dignité, dans la religion de sa parole. Nous ne voulons pas que le serment politique soit un vain mot pour lui, comme pour ce qu'on appelle les hautes classes. Malheur aux parjures. S'il est juste que le serment politique soit exigé de tous les fonctionnaires rétribués par le gouvernement, il nous paraît injuste de l'exiger des citoyens qui ont un acte de citoyen à remplir. C'est aliéner leur libre arbitre ou les exposer à la forfaiture. Nous demanderons que l'électeur, le député, le maire, l'officier de la nationale, etc, soient dégagées du serment politique.

Nous ne nous attacherons du reste en aucune manière à entretenir le sentiment religieux. Nous pensons avec Byron que les mille sectes qui ont déjà couvert le globe en se maudissant toutes les unes les autres ont mis en résumé au cœur des hommes plus des haine contre les dissidents que d'amour pour les frères.

Que chacun soit libre de prier le dieu qu'il voudra à sa façon, mais qu'il paye son culte. L'état doit être athée comme la loi. Notre religion à nous c'est un ardent et infatigable amour du prochain. C'est le dogme éternel, fondamental de Moïse, de Brahma, de Bouddha, de Hama, de Confucius, de Pythagore, de Socrate, d'Apollonius de Tyane, de Jésus, de Mahomet, de tous les grands moralistes qui ont illustré le monde. Aimez-vous les uns les autres. Tout est là. Et maintenant, s'il faut résumer les désirs et les espérances de *La Démocratie*, on les trouvera dans ces deux mots sublimes qui répondent à tous les besoins du siècle et aux meilleures aspirations de l'esprit humain : Égalité, Fraternité.